

PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19

SAISON 2020-2021

	SAISON 2020-2021
Association des Résidents du Bois Raguenet	
ACTIVITE	TERRE & VOLUME - MODELAGE
Type de pratique	Individuelle Collective
Référent COVID	Le Professeur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
Protocole Elève -Masque - Gel Hydro-alcoolique (Gel HA) - Ses outils de modelage	Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant le cours. L'élève : - Arrive à l'heure et attend à l'extérieur du bâtiment en respectant la distanciation que le Professeur vienne ouvrir la porte latérale (face à la salle Saint-René); - Dépose ses effets personnels sur les patères du couloir en laissant libre une patère sur 2; - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA avant et après le cours; - S'installe en respectant les règles de distanciation; - A la fin du cours quitte la salle rapidement; - Utilise uniquement le sanitaire (WC) dédié; - Ne stationne pas dans le hall et le couloir de la salle polyvalente (Pommier).
Protocole Professeur - Masque - Gel HA - Matériel de la salle - Fiche de présence ARBR - Registre Mairie si présent	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour le Professeur et il : - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA au début et à la fin de chaque cours; - S'assure du lavage des mains des adhérents; - Il dispose lui-même le Gel HA dans la main des enfants et s'assure de leur bon usage; - Positionne les emplacements des élèves en respectant les règles de distanciation : 1m de chaque côté de l'adhérent; - Renseigne cours par cours le Registre d'occupation des salles (si présent) et la fiche de présence des élèves; - A la fin de chaque cours, il aère la salle.
Protocole Matériel - Désinfectant virucide - Papier essuie tout	Le Professeur organise en fin de cours avec ses élèves adultes la désinfection des matériels et mobiliers mis à leur disposition avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) ainsi que la désinfection des poignées de portes et fenêtres et des interrupteurs.
Protocole locaux	Salle municipale de la Vigne - entretien par la Ville d'Orvault Cf. Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020
Documents de référence Mis à disposition du professeur	 Guide des bonnes pratiques COVID-19 – Service Public. Fr (01/09/2020). Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux (01/09/2020).
Date et Version du document	V1 – 14 septembre 2020
Signatures	L'ARBR le Professeur